



# OCNH

Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti

## Rapport portant sur les cas d'homicide répertoriés en Haïti du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2023

3 Avril 2023, Delmas, Haïti

1

# 4 Delmas 60(Musseau) Port-au-Prince, Haïti.  
+509 2943-2323, 3628-8142  
[ocnh109@gmail.com](mailto:ocnh109@gmail.com)  
[www.ocnh.org](http://www.ocnh.org)

## **Tables de matière**

Sigles et Acronymes

Résumé

Introduction

Mise en contexte

Objectifs du rapport

Méthodologie

Bilan détaillé

Présentation cartographique des cas d'homicide et de concentration des violences

Commentaires et recommandations

## **Sigles et Acronymes**

- CSNU : Conseil de Sécurité des Nations Unies ;
- CSPN : Conseil Supérieur de la Police Nationale ;
- DCPJ : Direction Centrale de la Police Judiciaire ;
- MICT : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales ;
- MJSP : Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique ;
- OCNH : Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti ;
- ONU : Organisation des Nations Unies ;
- PNH : Police Nationale d'Haïti ;
- RNDDH : Réseau National de Défense des Droits Humains ;

## Résumé

*La situation sécuritaire s'est détériorée davantage en Haïti pendant le mois de mars. Durant ce troisième mois de l'an 2023, nous avons, non sans effroi ni répulsion, jeté notre vue sur une peinture de la réalité beaucoup plus criante comparativement aux précédents mois. Cette aversion est due à la noirceur qui constitue la trame de fond de ce tableau où nous assistons, abasourdis, à un accroissement de la violence des gangs dans le pays. La capitale haïtienne a été le théâtre de la guerre des gangs armés qui voulaient respectivement conserver et élargir leur territoire. Obnubilés par leur objectif, ils ont usé de leur arme de prédilection : terroriser la population, notamment celle de l'aire métropolitaine. L'impunité marquée par le comportement laxiste de l'Etat laisse le champ libre aux membres de gangs qui imposent leur loi à la population, laissée à leur merci.*

*La terreur gagne du terrain. Il n'est plus question de zones dites "tranquilles", partout les actes d'assassinats, de kidnapping se sont multipliés. Les gangs élargissent leur territoire! Des riverains de certains quartiers de la commune de Kenscoff ont été obligés de prendre la fuite en laissant leurs biens et leur maison à cause de la terreur instituée par les membres du gang Kraze Baryè ; dans la deuxième circonscription de Port-au-Prince, c'est la pagaille, des affrontements pour la conquête ou la défense de territoire entre des groupes armés de Bel-Air, de Solino et de Bas Delmas ont causé la fuite de centaines de paisibles citoyens. D'autres, dans les zones précitées et dans le département de l'Artibonite, n'ont pas eu cette chance car ils ont été massacrés par des gangs desdites régions.*

*La PNH éprouve de plus en plus de difficultés à remplir sa mission. Les gangs continuent à gagner du terrain. Des citoyens sont contraints de prendre la fuite. D'autres, organisent la défense de leur quartier. Ce choix a conduit à l'apparition de groupes d'autodéfense, de brigades etc. visant à contrer les gangs. Ce qui est un fait inquiétant ! Ces groupes qui ont émergé dans divers quartiers de la capitale et dans l'Artibonite ont été impliqués durant le mois de mars dans plusieurs incidents.*

*Face à cette insoutenable situation et pour contraindre les autorités à agir, l'OCNH, dans son rapport d'homicides du mois de mars enregistrant au moins 195 morts de cas d'homicides. Parmi lesquels on trouve au moins 10 femmes dont une en pleine grossesse, 6 filles, 4 petits garçons, un nouveau-né d'à peine 8 jours de naissance, 3 policiers, un soldat de la FAd'H et un étudiant ; propose un descriptif documenté de la réalité à l'attention de la population, des autorités concernées et de l'international. Outre cela, l'OCNH, au nom des personnes tuées, mutilées, maltraitées, enlevées, violées exige que des actions concrètes soient posées par les concernées en vue de redonner vie à Haïti.*

## **Introduction.**

Au fil du temps, Haïti semble s'est transformé en une véritable jungle. Pour certains, y vivre est devenu un acte de foi ou de résignation. Le constat est presque unanime, Haïti poursuit sa descente effrénée aux enfers. Elle est devenue une République consumée par la noirceur où règnent l'insécurité, l'impunité, l'instabilité politique et la misère. L'espoir cède graduellement sa place au désespoir et, en dépit d'une ferme volonté patriotique, bon nombre de citoyens sont contraints d'adhérer à la tendance disant qu'il faut être réaliste et comprendre qu'il n'y a pas de vie dans cette noirceur haïtienne. La réalité haïtienne est sombre et triste et les mots manquent pour décrire parfaitement cette situation chaotique.

La population isolée et marginalisée mène une vie de nomade. Elle est fréquemment prise pour cible par les gangs armés lors de leurs affrontements pour maximiser leur territoire et à chaque fois, elle est obligée de fuir, parfois sans savoir où aller. Ainsi, l'affrontement des gangs armés dans les zones de Bel-Air, Solino, Nazon illustre parfaitement cette situation où les citoyens résidant dans ces zones sont contraints de fuir sous les assauts des gangs armés.

Parler de l'État en Haïti est presque une aberration et la note de presse, en date du 06 mars 2023, portant la signature de la Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique, Mme Emmelie Prophète, insistant sur le droit de chaque citoyen de réunir les moyens nécessaires pour se défendre lui-même face à la violence généralisée dont la société fait face, en est la preuve probante. Paradoxe! L'État a délocalisé plusieurs institutions étatiques suite aux attaques des gangs armés à leur encontre mais il impute aux citoyens la responsabilité de ne pas résister lorsqu'ils sont attaqués. Des territoires sont, aujourd'hui, perdus à indiqué madame la Ministre et, jusqu'à date, le gouvernement ne fait montre d'aucune volonté de les reconquérir. En attestent des axes routiers contrôlés par des groupes armés qui exigent le paiement du droit de passage et d'autres axes routiers fermés à la circulation depuis trop longtemps à cause des gangs.

Les gangs armés profitant de l'irresponsabilité et du laxisme à outrance de l'État sèment la terreur en assassinant, enlevant contre rançon et en chassant des citoyens de leur maison. La situation se détériore à tel point que des citoyens honnêtes sont devenus prisonniers de leur demeure de peur qu'ils ne soient assassinés et/ ou enlevés par les gangs

armés. D'autres organisent des groupes d'autodéfense et procèdent au lynchage de membre de gangs quand ils ne demandent pas à ceux qui ne vivent pas dans la zone de ne pas la fréquenter.

Alors qu'une grande partie de la population haïtienne était en attente d'une force internationale présidée par le Canada, le chef d'État-major de la Défense canadienne, le général Wayne Eyre a affirmé que *“l'armée canadienne n'a pas la capacité de diriger une force sécuritaire en Haïti”* et le Premier Ministre canadien, Mr. Justin Trudeau, a réaffirmé cette position en affirmant que *“la solution de la crise Haïtienne doit sortir des haïtiens”* lors d'une Assemblée publique tenue à Montréal, dans le quartier Saint Michel, le lundi 13 mars 2023.

Cette désertion de l'international nous met devant le fait accompli et nous rappelle qu'il est de notre devoir de dessiner notre avenir. Nous devons donc choisir entre coopérer tous ensemble pour agir en urgence ou périr tous ensemble dans le gouffre. Il n'y a pas de doute, l'histoire retiendra notre décision quelle que soit sa nature.

## Mise en contexte

La réalité du peuple haïtien, au lieu de s'améliorer, tend à s'aggraver davantage. Ce mois de mars, contrairement aux espérances de plus d'un, est marqué par des turbulences de toutes sortes. On assiste à une augmentation des cas de kidnapping et d'assassinat ainsi qu'à une intensification des manœuvres des gangs armés pour semer la terreur et mettre en péril les droits fondamentaux du peuple haïtien y compris l'éducation des enfants. Des épisodes de violence, des massacres dans des quartiers, des maisons incendiées, des personnes brûlées vives ainsi que d'autres victimes de balles *“mawon”* (perdues) dans ces quartiers et leurs environs matérialisent ce déferlement de violence dans le pays, particulièrement dans la capitale. Dans le département de l'Ouest, des riverains de Fort-Jacques, une section communale de Kenscoff, ceux de Bel'Air, Solino, Sans Fil, rue Marcajou, rue Timas, Delmas 6, 18, 24, etc., ont dû abandonner leur domicile pour ne pas périr sous les mains assassines

7

**# 4 Delmas 60(Musseau) Port-au-Prince, Haïti.**  
**+509 2943-2323, 3628-8142**  
**[ocnh109@gmail.com](mailto:ocnh109@gmail.com)**  
**[www.ocnh.org](http://www.ocnh.org)**

des membres de gangs armés. Certains ont trouvé refuge chez des proches, d'autres dorment à la belle étoile dans des lieux publics.

En une seule journée, plus de sept (7) cas de kidnapping ont été recensés dans la commune de Delmas (Ouest). Alors qu'à la Petite-Rivière de l'Artibonite, des civils ont été assassinés dont des femmes marchandes "*Madan sara*" par les bandits de Savien et des cas de kidnapping ont également été recensés. Outre ces faits, on a assisté à de nouveaux affrontements entre des membres des gangs de Savien et de Jean-Denis à partir du 6 mars 2023.

D'un autre côté, l'économie nationale s'enlise. Le dollar équivaut officiellement à 150 gourdes. L'inflation, le chômage, la cherté de la vie etc. ont ajouté leur lot au malheur du peuple haïtien. Tant au niveau national qu'au niveau régional, rien ne semble fonctionner à cause du contexte politique et sécuritaire. De jour en jour, la population perd progressivement son pouvoir d'achat ; des entreprises ferment leurs portes à cause du kidnapping et du système de rançonnement mis en place par les bandits. Les choses vont de mal en pis. Tout dégénère. La réalité sociopolitique du pays laisse un goût amer sur les lèvres de chaque citoyen qui veut à tout prix laisser le pays pour aller vivre ailleurs où comme d'autres avant eux, ils espèrent trouver de meilleures conditions de vie. Au su et au vu de tous (l'Etat, la société civile, les organisations politiques, la communauté internationale), on assiste au pourrissement de la situation sécuritaire et politique du pays ainsi qu'à un éventuel catastrophe sanitaire qui arrive en raison de la résurgence du choléra en Haïti ainsi qu'à la fermeture de certains centres de santé et hôpitaux dans le pays, plus précisément dans l'aire métropolitaine et la région du bas Artibonite ayant pour cause, entre autres, les guerres de gangs pour conquérir des territoires et les mouvements de protestation des personnels de santé pour de meilleures conditions de travail.

Dans ce nouveau rapport, l'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti-OCNH décrit dans son bilan, une réalité plus sanglante que celle du mois de février, qui met en phase les guerres des gangs causant de nombreuses victimes dans les rangs des civils.

## **Objectifs du rapport**

Le rapport des cas d'homicides mensuels de l'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti-OCNH s'avère une contribution citoyenne de l'organisation visant à :

- Partager avec le public des informations sur les cas d'homicide pour les renseigner sur les zones à haut risque.
- Sensibiliser l'Etat sur sa mission régaliennne afin qu'il puisse prendre des mesures sécuritaires urgentes.
- Faire des plaidoyers par devant les instances concernées (CSPN, MJSP, MICT, DCPJ, etc.) sur la situation sécuritaire du pays en vue de mieux éclairer leur prise de décision.

## **Méthodologie du rapport**

Ce rapport est possible grâce au travail de deux Unités de l'OCNH : l'unité de Monitoring et Suivi pour la collecte des informations (données) et l'unité de Recherches et Publications s'occupant de la rédaction du rapport et du traitement de données. Des techniques sont mises en œuvre pour la collecte et l'analyse des données :

1. Une équipe faisant partie de l'unité de Recherche de l'OCNH a été mobilisée pour relever les données collectées de l'unité Monitoring et Suivi relatives aux cas d'homicide ;
2. Des enquêtes de terrain ont été réalisées. Des enquêteurs.rices travaillant pour le compte de l'OCNH ont été dépêchés auprès des proches des victimes, sur les lieux ou ont pris contact avec des autorités pour se renseigner et obtenir des informations précises ;
3. Des agents de monitoring ont aussi investi le terrain pour vérifier les informations circulant sur les réseaux sociaux et relatives à des cas d'homicide ;

4. L'unité de Monitoring et celle de Recherche ont confronté avec rigueur les informations recueillies et ont consulté des sources institutionnelles tant de la société civile que publiques ;
5. Les informations certifiées ont été enregistrées et sont colligées dans le présent rapport.

## **Bilan détaillé**

Dans ce bilan, l'Organisation de Citoyens pour une Nouvelle Haïti-OCNH présente les personnes qui sont tombées sous les balles des bandits armés en quête d'agrandissement de territoire. Pour ce mois de mars, l'OCNH a recensé cent-quatre-vingt-quinze (195) cas d'homicides dans tout le pays.

- **1er mars** : un soldat de la FAd'H est assassiné à la rue Guy Malary;
- **2 mars** : le frère de Caleb Augustin a été assassiné à Fort-Jacques par des bandits au moment où ces derniers ont essayé d'enlever Caleb Augustin;
- **3 mars** : le comédien et publiciste Ralph Théodore (Atis Sexy) a été tué par balles à l'Avenue Poupelard, Nazon, Port-au-Prince;
- **4 mars** : le pasteur Wisnel Julien a été tué à Petite Rivière de l'Artibonite par des bandits armés alors qu'il allait rentrer chez lui.
- **5 mars** : deux chauffeurs de camion ont été assassinés à Thomassin 25;  
Des individus à bord d'un véhicule ont assassiné un individu nommé Bab à Ste Philomène, un quartier du Cap-Haitien;  
Un cambiste nommé Orilio Chery a été assassiné au Boulevard 4 Chemins dans la commune des Cayes par des hommes armés.
- **6 mars** : un motard a été tué par balles par des individus armés dans la commune de carrefour, département de l'Ouest;
- **7 mars** : le nommé Légitime, un comédien (artiste) a été retrouvé mort et brûlé à Delmas 24;  
Mireille LOUIS-PIERRE a été assassiné par des membres du gang de Savien (Petite-Rivière de l'Artibonite) ;

Jo, ainsi connu, a été touché d'une balle perdue chez lui, dans le quartier Fort National, et est passé de vie à trépas;

Un garçon de 11 ans brûlé vif par des bandits à Bel-Air selon son oncle de Chitson Jean Pierre âgé de 25 ans. Une mère et son nourrisson de 8 jours et environ 87 autres personnes ont été tués à Bel-Air lors des affrontements entre gangs rivaux.

- **8 mars** : le pasteur Jean Robert, responsable de l'Eglise Mission Pentecôte Lumière de la Sainteté, a été criblé de balles par deux individus non identifiés à Pèlerin 2, commune de Pétiou-Ville;

Deux (2) hommes et une femme ont été abattus par des hommes armés. La victime de sexe féminin a été retrouvée, dans un véhicule, presque nue. Le drame s'est déroulé vers 9 heures PM selon les riverains entre Delmas 43 et 47.

- **09 mars** : un corps sans vie a été retrouvé sur la route de Péguay-Ville, plus précisément à Morne Chatelin;

Assassinat du professeur Nikenson Prospere dans la commune de Ganthier, près de la barrière du Complexe Administratif;

Deux personnes ont été tuées dans les hauteurs de la commune de Pétiou-Ville, l'un à "Tête de l'eau" et l'autre à Bois Moquette;

Des bandits ont assassiné une personne non loin du Gibou quincaillerie.

- **10 mars** : une personne nommée Boulin Luckner a été assassinée de 8 balles par des individus non identifiés, commune de Léogâne;

Davidson Dalmas, motocycliste, a été accidentellement touché de plusieurs projectiles des agents de la Police lors d'une opération menée par ces derniers dans la commune d'Anse-a-Galets;

Estefa Guerda, une militante politique et des droits humains, a été assassinée à Tabarre 47 (Villa Vilambeta), dans sa demeure par des bandits armés non identifiés.

- **11 mars** : deux (2) jeunes ont été assassinés à Silo dans la commune de Delmas, par des bandits arborant des uniformes de la PNH à bord d'un véhicule pick-up de couleur blanche.

- **12 mars** : deux personnes (un homme et une femme) ont été tuées par balle dans la Commune de Montruis, en marge d'une marche pacifique. Des membres de la localité Déligné ont été indexés comme les auteurs de cet acte.
- **13 mars** : une personne assassinée dans la commune de Liancourt lors d'une fusillade orchestrée par de la base Gran Grif  
 Au carrefour Duplan dans la commune de Pétion-Ville, deux corps sans vie et calcinés ont été retrouvés;  
 Quatre (4) individus identifiés comme des proches du chef de gang nommé Ti Makak ont été exécutés à Delmas 103 par des individus à bord d'un véhicule;  
 Jean Yvelet St Fleur, agent de police de la promotion 28 de la PNH a été tué sous les balles assassines des bandits à Harry's Restaurant à Pétion-Ville.
- **14 mars** : Romer Joseph, un jeune homme assassiné par balles à Guerrot, section communale de la Petite Rivière de l'Artibonite, par un membre de la base Gran Grif.
- **15 mars** : un jeune garçon, identifié comme informateur de la police, est exécuté à Titanyen, après qu'il ait subi un *interrogatoire* musclé mené par des bandits.
- **16 mars** : un corps sans vie et carbonisé a été trouvé à Carrefour Duplan, situé à quelques mètres de Bois Moquette, Commune de Pétion-Ville.
- **17 mars** : une écolière a été tuée à l'arme blanche par le parent d'une autre faisant partie de la même école à Jacmel (Ecole la Trinité);  
 Deux personnes dont une jeune adolescente de 12 ans qui a été violée ont été assassinées dans la commune de Grand-Gosier du département du Sud-Est. L'autre victime est l'auteur du viol et du meurtre de l'adolescente qui a été mis à mort;  
 Quatre (4) personnes ont été tuées à Marlique, dans la commune de Pétion-Ville, par des bandits qui ont créé une situation de panique;  
 Une personne nommée Julien Saint-Fleur alias Ti-Julien a été tuée à coup de machette par des individus non identifiés à Ravin Sarazen, localité de la section communale Woukou de la commune de Trou-du-Nord, Département du Nord-Est.
- **18 mars** : Eric CASSEUS, un cadre de la BRH, soit le chef de service de la Direction de la Caisse et du réseau de la Banque de la République d'Haïti, a été assassiné à la suite d'une tentative d'enlèvement;  
 Trois (3) personnes faisant partie d'une même famille ont été assassinées par des bandits armés à la quatrième section Corail Lamothe dans la commune de Belle-Anse;

Trois corps sans vie ont été remarqués à Laboule 12.

- **19 mars** : Cherlande Charles, 20 ans, a été mortellement touché d'une balle à la tête suite à une altercation entre deux individus dont un agent de la PNH à l'intérieur du club Le Rosier dans la commune des Cayes;

Guerrier Kiki et Joseph Irano ont été assassinés par balle à Tilor, localité de la Commune Cerca-la-source. Selon les informations recueillies, des soldats dominicains seraient les auteurs de ce drame en territoire haïtien;

- **20 mars** : Deux (2) présumés bandits ont été lynchés à Moulin Sable par des riverains;

Un présumé bandit a été tué à Diègue, Pétion-Ville, par des membres de la population;

Au moins vingt-quatre (15) de personnes dont le policier Jean Bernard Vertus, ont été assassinées et brûlées lors d'un massacre orchestré par le gang Kraze barye, dans les localités de Cago et Tunnel (route de Freres), commune de Pétion-Ville;

Le policier Jean David Noel faisant partie du corps Cat Team de la PNH est tombé sous les balles assassines des individus non identifiés à Delmas;

Un cadavre a été constaté à la Rue Monseigneur Guilloux, Port-au-Prince;

Trois (3) cadavres ont été signalés en fin de journée à Laboule 12, Route de Tara's;

Shelove Alexandre est morte étranglée par son mari William qui, lui-même va se suicider.

- **21 mars** : Tchadensky Jean-Baptiste, un étudiant en 3<sup>em</sup> année en Lettres Modernes à l'Ecole Normale Supérieure, touché par une balle perdue au Champs de Mars et meurt;

Sterlin SÉJOUR a été assassiné par balles tout près de chez lui à Laboule 12, commune de Pétion-Ville;

Un des chauffeurs du directeur général de l'AAN est tombé sous les balles assassines des bandits à Catalpa, commune de Delmas.

- **23 mars** : le commerçant Tarte Murat a été assassiné par des individus armés au Boulevard 4 Chemins, aux Cayes;

Une personne a été assassinée à Delmas 75, Catalpa 2 lors d'une tentative de kidnapping orchestré par des bandits armés.

- **24 mars** : trois personnes ont été tuées par des individus non identifiés au Village Renaissance dans la commune de Croix-des-Bouquets.
- **25 mars** : trois personnes ont été assassinées par des bandits de Savien dans la commune de Liancourt dont un chauffeur et une femme enceinte de plusieurs mois.
- **26 mars**: dans la localité de Charpentier de la commune de Cayes, le commerçant Lony Trantius est tombé sous les balles assassines des individus armés circulant à bord des motocyclettes;  
Elie Calixte a été assassiné par un agent de l'USGPN qui a ensuite pris la fuite, un acte perpétré dans la commune de Delmas du département de l'Ouest.
- **27 mars** : les nommés "Général" et Freda, identifiés comme un bandit contrôlant le marché de Tabarre et la mère de ce dernier, ont été tués par des individus lourdement armés dans la commune de Tabarre.
- **28 mars** : dans la matinée, un agent de la PNH nommé Lovenky ALPHONSE dit Kiki est mort suite à ses blessures par balle infligées par ses frères d'armes cantonnés à l'antenne de Poste Marchand;  
A la Gonâve, dans la section communale de Caleyon, Lorscadet GERMAIN âgé de 23 ans a été tué à coup de couteau par son père, Loreus GERMAIN, suite à une dispute entre ce dernier et sa femme.
- **29 mars** : une personne est retrouvée morte sur la route de Delmas précisément à Delmas 93.
- **30 mars** : Kiki, le nom d'un jeune garçon à mobilité réduite, assassiné et brûlé à Morne Lazare, Delmas 60, dans la commune de Delmas. Une personne a été assassinée lors d'une attaque armée au Village des palmes à Vivy Mitchell dans la commune de Pétion-Ville par les gangs de Vitel'Homme.

## **Présentation cartographique des cas d'homicides et de concentrations de violences**

Ce bilan non exhaustif présente le nombre de cas d'homicides enregistrés du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2023. Parmi les victimes figurent: des personnes victimes d'assassinats par des civils armés que ce soit dans des contextes de guerre de territoire, de massacre, de fusillades ou des cas de règlement de compte et des cas de tentative de kidnapping.

Durant ce mois de mars, le nombre des cas d'homicides a connu une nette croissance par rapport aux mois passés. Ce mois de mars a été marqué par la violence, viol, kidnapping, guerres de territoires ; de nouvelles zones sont terrorisées par les groupes armés ; assiste-t-on à de nouvelles guerres de territoires, par exemple le cas de Bel-Air, Solino et Bas Delmas faisant état d'une centaine de morts ; Savien, etc. De manière globale, l'insécurité est galopante, ses victimes sont nombreuses : des femmes enceintes, fillettes, nouveaux nés, garçonnets, policiers, soldats et étudiants, une situation qui n'en finit pas. Il s'agit d'une véritable catastrophe humaine.

En effet, sur le plan départemental, sur (10) départements sept (7) présentent des cas d'homicides et que, remarque-t-on, le département de l'Ouest en est toujours le plus touché en raison qu'il présente le plus de cas de personnes tués dans les deux rapports qui précèdent ce rapport ; il représente au moins 88.2% des cas d'homicides recensés sur le territoire national. Sur 195 cas de personnes assassinées enregistrés, 172 viennent du département de l'Ouest. Ces cas d'homicides sont perpétrés dans treize (13) communes sur vingt-deux (22). Alors que dans les deux autres départements qui viennent à savoir le Sud Est et l'Artibonite, les nombres de personnes assassinées sont enregistrés respectivement dans trois et dans deux communes représentant au total 7.7% des cas d'homicides. Ainsi, dans les départements comme Sud, Nord et Nord Est, les cas d'homicides sont concentrés généralement dans une seule commune : par exemple, dans le département du Sud, commune des Cayes, on a recensé quatre cas d'homicides dont deux entrepreneurs-commerçant assassinés, ce qui représente sur la balance 2.1% des assassinats.

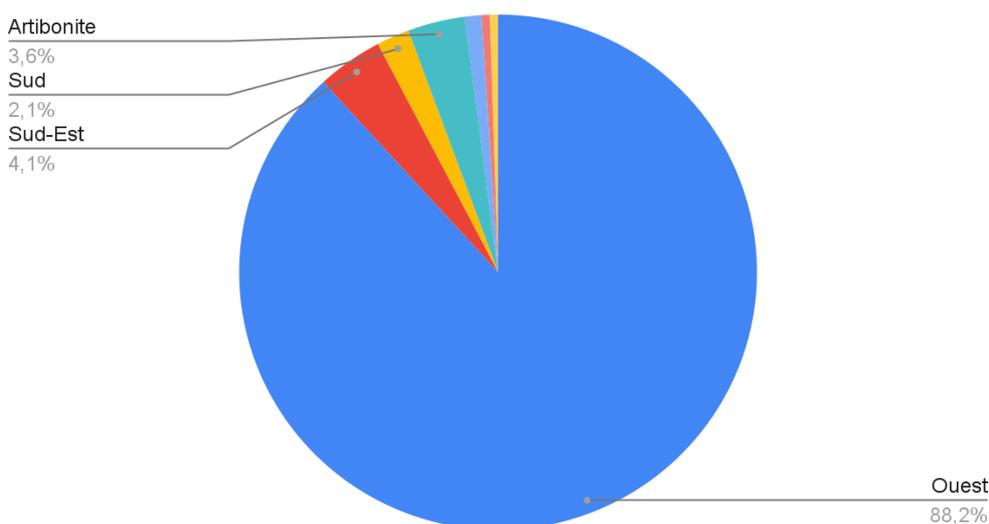
Dans les trois départements restants, ce mois-ci, l'OCNH n'a pas recensé de cas d'homicides. Outre cela, en termes de département donnant l'impression de garantir la paix et la sécurité, le Nippes en est le premier ; le commissaire du gouvernement y siégeant dans le département se montre capable de garantir la sécurité. Ce qui fait que certaines familles sont en migration interne vers le Nippes.

**Tableau 1**

<b>Département</b>	<b>Nombre de communes enregistrant des cas d'homicides sur le nombre de communes par département</b>	<b>Nombre de personnes tuées par balles pour le mois de mars</b>
<i>Ouest</i>	13/22	172
<i>Sud' Est</i>	3/10	8
<i>Artibonite</i>	2/16	7
<i>Sud</i>	1/18	4
<i>Nord</i>	1/19	1
<i>Nord' Est</i>	1/13	1
<i>Centre</i>	1/12	2

Ce *graphique 1* présente en pourcentage par département les nombres de personnes victimes d'assassinat.

Nombre de personnes tuées par département



Mise au point du département de l'Ouest, le constat est ainsi fait : sur 22 communes le constituant, on a enregistré des cas d'homicides dans treize (13). Parmi ces treize communes, Port-au-Prince est la première ayant le plus de cas de personnes victimes sous les balles assassines des bandits armés, des fusillades, des exécutions, des guerres de gangs ou des massacres de toutes sortes. Sur 172 personnes assassinées, la commune de Port-au-Prince a recensé 78 cas d'homicides représentant 45.3% dans des zones comme Bel-Air, rue Timas, Solino, etc. Alors qu'à Pétiion-Ville, encore, le danger reste encore imminent. Cette commune, avec 43 cas d'homicides recensés, représente 25% dans la cartographie de la violence : Malique, Tunnel, Cargo, Laboule, etc. On assiste à des massacres et des fusillades orchestrés par le groupe armé « Kraze barye » dirigé par Vitel'Homme Innocent et du gang « Ti makak ». Des femmes, des entrepreneurs ou de simples personnes en sont assassinées. Plus que jamais, ces jours-ci, la commune devient championne des actes de violences du département de l'Ouest, pour ne pas dire dans tout le pays. Si pour le mois de février, l'OCNH a enregistré plusieurs massacres et fusillades à Delmas, ce mois-ci, la réalité n'a pas changé et n'empêche que l'incertitude continue à planer sur cette commune ; d'ailleurs, elle peut être classée parmi les commune les plus insécurisées en raison de ses innombrables activités de violences. De fait, Delmas serait l'espace où il y a plus de cas de kidnapping.

Ainsi, elle est la troisième commune ayant le plus de cas d’homicides recensés dans le département avec un taux de 19.8% sur les treize (13) communes répertoriées.

Port-au-Prince est la commune présentant le plus de cas d’homicides en raison d’une guerre de territoire. Dans la deuxième circonscription de Port-au-Prince, soit à Bel-Air, Solino et affectant le bas de la commune de Delmas, une guerre de territoire s’est déclenchée entre des gangs de Bel-Air et ceux de Solino qui affecte par la suite les Delmas 2, 6, 18 et 24. L’OCNH n’a pas de données exactes sur le nombre de personnes violées, tuées ou assassinées ou encore des maisons brûlées. Cependant s’appuyant les informations qu’elle a reçues de ses propres enquêtes et les données publiées par d’autres institutions, elle a pu établir qu’au moins **quatre-vingt-onze personnes ont perdu la vie**. A Kenscoff, les riverains sont sans issue. Frappés par la colère des gangs, ils sont obligés d’abandonner leur maison pour aller s’installer chez des amis, des proches ou dans la rue. Des personnes sont tuées, violées ; et des maisons sont incendiées par des bandits de Vitel’Homme et de Ti Makak. Il faut dire qu’à la commune de Kenscoff, c’est la terreur totale.

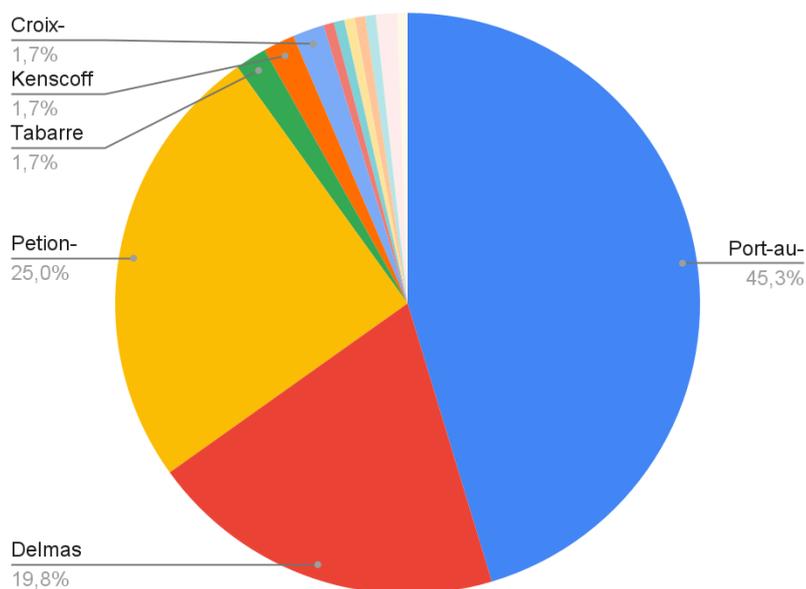
**Tableau 2**

<b>13/22 communes enregistrant des cas d’homicides dans le département de l’Ouest</b>	<b>Nombre de personnes tuées par balles pour le mois de mars 2023</b>
<i>Pétion-Ville</i>	43
<i>Delmas</i>	34
<i>Port-au-Prince</i>	78
<i>Kenscoff</i>	3
<i>Tabarre</i>	3
<i>Montrouis</i>	2
<i>Leogane</i>	1

<i>Cabaret</i>	1
<i>Carrefour</i>	1
<i>Anse-a-Galets</i>	1
<i>Ganthier</i>	1
<i>Croix-des-Bouquets</i>	3
<i>La Gonâve</i>	1
<b><i>TOTAL</i></b>	172

Ce *graphique 2* s'accroît sur la présentation des cas d'homicides dans douze (12) communes du département de l'Ouest.

**Graphique 2**



## Commentaires et recommandations

En témoigne-t-on déjà, c'est une réalité cauchemardesque. Celle-ci s'explique sûrement par cette violence instituée et organisée dans le pays. Plus d'institutions démocratiques, plus de garanties constitutionnelles, plus d'Etat garant du respect et de l'organisation de la société. Le pays devient un espace de violence généralisée : vols, viols, kidnapping, massacres, exécution sommaire, fusillade, etc. Sur tout le territoire national et précisément dans certains départements comme Ouest, Artibonite, Sud et Sud Est, des cas de violences sont enregistrés et des femmes en sont généralement des victimes ciblées par des gangs armés.

Tous les droits auxquels l'être humain est attaché y compris l'être haïtien sont bafoués. Le droit à la sécurité, le droit à la vie, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit à la liberté constituent, entre autres, des prérogatives fondamentales concourant au bon fonctionnement d'une nation. Et que l'Etat, en tant qu'autorité et gestionnaire de la chose publique, se doit de les garantir à chaque citoyen vivant dans la société. Cependant, dans le cas de notre pays, l'Etat a failli à sa mission et ses devoirs envers ses citoyens. On est face à une indifférence totale de l'Etat face à la terreur des gangs armés. Jusqu'à présent, mise à part de l'opération Tornade 1 de la PNH, qui d'ailleurs considérée comme échouée, aucun plan de sécurité nationale et de rétablissement de paix, n'est encore mis en place, voire mis en œuvre. D'un autre côté, la FAd'H n'est toujours d'aucune utilité en ce qui a trait à un éventuel riposte des forces publiques face à cette violence généralisée qui ronge le pays et, sévissant dans la vie de chaque jour comme normal. Plus que jamais, le peuple haïtien, dans cette tulerie, n'est en mesure de penser, voire rêver à une issue. Aspirant à ses droits fondamentaux dont il devrait jouir en tant que peuple, il devient errer dans sa quête de bonheur et d'avenir à cause du manque de volonté de l'Etat à résoudre ce problème. Des cadres de l'administration publique sont en train de migrer dans d'autres pays tels que les Etats-Unis ou le Canada surtout avec ce programme de migration aux Amériques intitulé *Libération Conditionnelle Humanitaire*, institué par le gouvernement Biden/Harris.

Encore une fois, le descriptif du climat haïtien se résume en l'incapacité de l'Etat à garantir la sécurité et à réduire le taux de violences généralisées dans le pays comme autorité symbolique de la force et du pouvoir de régulation. C'est une population aux abois qui ne sait pas quoi faire ou, s'il doit ni monter ni descendre. Tels sont exactement les commentaires de la réalité haïtienne et de sa descente dans l'abîme.

L'OCNH, consciente de cette hausse de l'insécurité dans le département de l'Ouest plus précisément dans la commune de Pétion-Ville et constatant également que les cas d'homicides sont respectivement concentrés dans les départements de l'Ouest, l'Artibonite, le Sud Est et le Sud, et que les deux premiers départements constituent le centre d'accès aux restes des départements du pays, réitère sa demande de pacification de ces deux départements (Artibonite et Ouest) pouvant permettre la sécurité et la libre accès de circulation de la population.

En ce sens, l'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti-OCNH se sent concernée par la dégénération du climat de sécurité qui, de jour en jour s'enfonce dans un trou sans fonds, et dénonce l'irresponsabilité de l'Etat haïtien qui se contente de formuler de fausses promesses auxquelles il ne s'abstient pas alors que le pays ne connaît que le pire. Aussi, elle demande à la population de prendre son destin en main pour montrer à l'Etat haïtien et à la communauté internationale que le peuple haïtien a toujours le sens de l'histoire.

De plus, l'OCNH est attristée par le délabrement des institutions démocratiques haïtiennes et la faible volonté ou encore le comportement insolite des autorités publiques à mettre en place un plan de sécurité efficace pour remédier à ce climat chaotique et choquant. Elle croit fermement que si la communauté internationale se montre incapable de résoudre ce problème auquel le pays fait face actuellement, alors, il revient au peuple haïtien de prendre son destin en main en s'assurant une fois de plus comme peuple ayant une histoire.

**Pour y arriver, l'OCNH suggère aux acteurs nationaux et internationaux :**

- 1- De doter la Police Nationale d'Haïti (PNH) de matériels sophistiqués et un accompagnement technique.

- 2- La mise en place d'un système de renseignement dynamique pour une durée et une mission bien définies établissant ses limites ;
- 3- Définir un plan de sécurité globale en appliquant une approche participative incluant l'implication des organisations communautaires et des institutions morales.
- 4- Prévoir un plan de réponse humanitaire pour aider les couches les plus vulnérables de la population.

Fort est de constater que l'existence même de la nation haïtienne est menacée, l'heure n'est plus aux belles paroles mais aux actes contre la violence et l'insécurité ;

L'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti-OCNH, étant un organisme de promotion et défense des droits humains, souhaite que des décisions concrètes soient prises en urgence pour agir sur cette situation accablante.

**N.B : Ce rapport est une contribution citoyenne visant à contribuer à une société basée sur le respect des Droits Humains.**